

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 04118
Numéro SIREN : 422 507 392
Nom ou dénomination : TERIDEAL FPB SIMEONI

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2021 sous le numéro de dépôt 25463

TERIDEAL FPB SIMEONI

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 32 rue Landy
93300 Aubervilliers

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société TERIDEAL FPB SIMEONI,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TERIDEAL FPB SIMEONI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 25 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

GEA AUDIT



François Caillet

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	31 532	31 532		1 907
Fonds commercial	116 524		116 524	116 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	36 989	28 306	8 683	11 826
Autres immobilisations corporelles	467 061	289 028	178 033	218 772
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	10 000	10 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	121 988		121 988	77 599
ACTIF IMMOBILISE	784 094	358 866	425 228	426 628
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	17 720		17 720	30 558
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	15 387 083	90 056	15 297 027	13 555 386
Autres créances	1 539 544	9 391	1 530 153	963 979
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	259 051	10 856	248 195	248 490
Disponibilités	1 549 432		1 549 432	52 342
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 757		23 757	49 878
ACTIF CIRCULANT	18 776 588	110 303	18 666 285	14 900 632
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 560 682	469 169	19 091 513	15 327 260

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	49 910	49 910
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	31 736	31 736
Report à nouveau	-1 087 533	83 438
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 362 488	-1 170 970
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-1 368 374	-5 886
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	105 363	
Provisions pour charges	29 217	87 929
PROVISIONS	134 580	87 929
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72 856	637 959
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	5 019 032	1 705 161
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 439 216	953 094
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 755 849	7 963 615
Dettes fiscales et sociales	2 718 483	2 681 340
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 200	106 559
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 302 672	1 197 491
DETTES	20 325 307	15 245 217
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 091 513	15 327 260

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	29 999 731		29 999 731	35 611 610
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	29 999 731		29 999 731	35 611 610
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			108 441	346 576
Autres produits			49	65 000
PRODUITS D'EXPLOITATION			30 108 220	36 023 186
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			4 822 196	5 627 721
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			21 712 567	25 922 424
Impôts, taxes et versements assimilés			308 812	230 330
Salaires et traitements			2 673 392	2 994 167
Charges sociales			1 686 375	1 851 963
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			71 524	101 928
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				221 144
Dotations aux provisions			134 580	118 469
Autres charges			7 766	
CHARGES D'EXPLOITATION			31 417 213	37 068 146
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 308 992	-1 044 960
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				11 618
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				11 618
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			295	1 099
Intérêts et charges assimilées			19 915	30 829
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			20 209	31 928
RESULTAT FINANCIER			-20 209	-20 310
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 329 202	-1 065 270

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	95 461	9 181
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	98 843
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		2 700
PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 462	110 723
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	127 081	160 736
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 667	55 688
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	128 748	216 424
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-33 286	-105 701
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	30 203 682	36 145 527
TOTAL DES CHARGES	31 566 170	37 316 498
BENEFICE OU PERTE	-1 362 488	-1 170 970

ANNEXES

TERIDEAL FPB SIMEONI

Comptes annuels au 31 décembre 2020

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2020 dont le total est de 19.091.513 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 30.203.682 €, et dégageant une perte de 1.362.488 €.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

En date du 03 mars 2020, la société TERIDEAL SEGEX a acquis les 20% manquants des titres de la SAS FPB SIMEONI pour 1€.

Depuis le 22 juin 2020, la société FPB SIMEONI a changé de Dénomination Sociale et devient TERIDEAL FPB SIMEONI.

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe.

La volonté première de la direction de la société est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et ont évoluées avec la situation.

Ainsi, les activités de la société ont été suspendues à compter du 17 mars 2020 se traduisant par la mise en place du chômage partiel de ses salariés puis, à compter de la mi-avril 2020, une reprise progressive a été initiée.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce et au règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, mis à jour par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les données chiffrées de la présente annexe sont en euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes statutaires au 31 décembre 2020 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes statutaires établis au 31 décembre 2019.

2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES POURSUIVANT LEURS EFFETS

2.1.1. RESULTATS DES CONTRATS

Les résultats des contrats sont déterminés selon la méthode à l'avancement.

Une provision pour pertes à terminaison est comptabilisée conformément à l'avis du C.N.C. n° 99-10, à savoir, constat des pertes prévisionnelles sur chantiers, retranchées des pertes déjà constatées, avec neutralisation des frais généraux non-imputables sur chantiers.

2.1.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue. Le mode d'amortissement pratiqué est principalement linéaire.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Il est inscrit dans les comptes de la société 2 fonds de commerce pour un montant de 116.524€. Cet Actif correspond à l'estimation du fonds de commerce lors de l'acquisition de la Société SEE SIMEONI pour 96.524€ en 2015 et MORANDI pour 20.000€ en 2016.

Immobilisations corporelles et incorporelles	Durée d'amortissements
Logiciels informatiques	1 an
Installations générales, agencements	5 à 8 ans
Installations techniques matériel et outillage	5 ans
Matériel de transport Occasion	1 an
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier de bureau	10 ans

2.1.3. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires inclus. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, en tenant compte des critères tels que la situation nette, les perspectives d'activité et de rentabilité de cette société.

2.1.4. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

Les provisions pour risques et charges ont un caractère estimatif et sont destinées à couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables à la clôture. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation née du risque.

Aucune provision pour indemnités de départ à la retraite n'est comptabilisée, en revanche l'information est donnée en engagements hors bilan.

Les modalités de détermination de cet engagement hors bilan s'effectuent sur la base d'une évaluation actuarielle et tiennent compte des différents paramètres retenus en la matière. Ils sont évalués en fonction des règles de calcul de la Convention Collective du Bâtiment et Travaux Public, conformément aux dispositions applicables aux différents statuts (personnel cadre ou non cadre). Plus particulièrement, le taux d'actualisation est de 0.50% et le taux attendu d'augmentation des salaires est de 2%. Au 31/12/2020, l'engagement est de 346.596€.

2.1.5. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, il est constitué pour chacune d'elles une dépréciation.

2.1.6. STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode :

- premier entré / premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient du stock.

2.1.7. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au bilan. Les valeurs mobilières de placement sont constituées essentiellement de SICAV monétaires acquises au cours de l'année.

Les comptes bancaires des groupements d'entreprise dans lesquels la société est partenaire sont comptabilisés dans le poste « Disponibilités » à hauteur de la quote-part revenant à la société.

2.1.8. DISTINCTION RÉSULTAT EXCEPTIONNEL / RÉSULTAT D'EXPLOITATION

FPB SIMEONI enregistre dans le résultat exceptionnel les éléments présentant un caractère inhabituel ou peu fréquent (ventes de titres de participation, cessions d'immobilisations, amendes, abandons de créances.).

Sont enregistrés dans le résultat d'exploitation les éléments en lien avec l'activité de la société (Indemnités reçues des clients, franchises sur sinistres, dotation/reprise provision prud'homale ne présentant pas de caractère exceptionnel...)

2.1.9. HONORAIRES C.A.C.

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes, dans le cadre de leur mission d'audit des comptes, pour l'exercice 2020, s'élève à 24.000 €.

2.1.10. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement. Il correspond à l'ensemble des situations présentées à la date d'arrêté des comptes. Si ces situations sont inférieures à l'activité méritée estimée sur la base des coûts réellement engagés, les travaux concernés sont comptabilisés en chiffre d'affaires et en clients-factures à établir. Si ces situations sont supérieures à l'activité méritée estimée sur la base des coûts réellement engagés, l'excédent est comptabilisé en diminution des produits par un ajustement inscrit en produits constatés d'avance.

2.1.11. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

L'élément relatif aux rémunérations allouées aux membres des organes de direction amènerait à communiquer une information individuelle.

3. AUTRES POINTS

3.1 EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

**INFORMATIONS ET COMPTE DE
RESULTAT**

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	20 000			50
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-5 886	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-5 886	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice		1 362 488	
SOLDE		1 362 488	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			-1 368 374

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 366		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	36 989		
Installations générales, agenc., aménag.	316 436		13 816
Matériel de transport	36 964		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	141 662		13 587
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	532 051		27 403
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	10 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	77 599		44 389
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 599		44 389
TOTAL GENERAL	770 015		71 792

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		2 310	148 056	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			36 989	
Installations générales, agencements divers			330 252	
Matériel de transport		19 914	17 049	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		35 489	119 759	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		55 404	504 050	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			10 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			121 988	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			131 988	
TOTAL GENERAL		57 713	784 094	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 935	1 907	2 310	31 532
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 163	3 143		28 306
Installations générales, agenc. et aménag. divers	140 845	44 266		185 111
Matériel de transport	34 508	2 453	19 914	17 047
Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 937	19 755	33 822	86 870
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	301 453	69 617	53 736	317 334
TOTAL GENERAL	333 387	71 524	56 046	348 866

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							

CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	87 929	134 580	87 929	134 580
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	87 929	134 580	87 929	134 580
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	10 000			10 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	90 056			90 056
Autres dépréciations	19 952	295		20 247
DEPRECIATIONS	120 008	295		120 303
TOTAL GENERAL	207 937	134 875	87 929	254 883

Dotations et reprises d'exploitation		134 580	87 929	
Dotations et reprises financières		295		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	121 988	1	121 987
Clients douteux ou litigieux	569 386	569 386	
Autres créances clients	14 817 698	14 817 698	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 005	7 005	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	157 660	157 660	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	140 159	140 159	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	388 496	388 496	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	10 175	10 175	
Etat, autres collectivités : créances diverses	42 950	42 950	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	793 099	793 099	
Charges constatées d'avance	23 757	23 757	
TOTAL GENERAL	17 072 372	16 950 385	121 987

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	9 522	9 522		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	63 334	52 940	10 394	
Emprunts et dettes financières divers	5 019 032	5 019 032		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 755 849	8 755 849		
Personnel et comptes rattachés	30 510	30 510		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	215 069	215 069		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 424 161	2 424 161		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	48 743	48 743		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	17 200	17 200		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 302 672	1 302 672		
TOTAL GENERAL	17 886 092	17 875 697	10 394	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
BATIMENT	29 999 730		29 999 730	35 611 610	-15,76 %

TOTAL	29 999 730		29 999 730	35 611 610	-15,76 %
--------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	-----------------

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
PENALITE SUR MARCHE	88 239	
AMENDES ET PENALITES	2 338	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS DES IMMOS		
CHARGE EXCEPTIONNELLE S/OP DE GESTION	36 504	
VNC DES IMMOBILISATIONS CEDEES	1 667	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
DOTATION AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		

TOTAL 128 748

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
PRODUIT EXCEPTIONNEL S/OP DE GESTION	95 461	
REPRISE PROVISION EXCEPTIONNELLE		
PRODUIT CESSION D'IMMOBILISATION	1	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT EXCEPTIONNEL DIVERS		

TOTAL 95 462

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-1 329 201		-1 329 201
Résultat exceptionnel à court terme	-33 286		-33 286
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-1 362 488		-1 362 488

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET
AUTRES INFORMATIONS**

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	11 257 157
Engagements en matière de pension	346 596
<hr/>	
Autres engagements donnés	
<hr/>	
<hr/>	
TOTAL	11 603 753

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions clients	3 728 501					3 728 501
Cautions bancaires CDN	1 764 422					1 764 422
Cautions bancaires BTP	5 343 978					5 343 978
Cautions bancaires SG	420 256					420 256

TOTAL	11 257 157					11 257 157
--------------	-------------------	--	--	--	--	-------------------

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
FINANCIERE TERIDEAL 2 BOULEVARD ARAGO 91320 WISSOUS SIRET 824 085 450 00016	SAS	33 662 228	100,00 %

TERIDEAL FPB SIMEONI

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €
Siège social : 32, rue du Landy - 93300 AUBERVILLIERS
422 507 392 R.C.S. BOBIGNY
(la "Société")

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 29 JUIN 2021

EXTRAIT

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique décide **d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 d'un montant de 1 362 488 € au compte « Report à nouveau » débiteur.**

En application des dispositions de la loi, il est rappelé qu'il n'a pas été effectué de distribution de dividende au titre des TROIS (3) précédents exercices sociaux.

CINQUIÈME DÉCISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Pour extrait certifié conforme

Le Président



Benoit HEITZ